

FICHE DE POSTE

INTITULE
Chargé de mission parcours PH F/H

Familles professionnelles	Santé	Observation, inspection, contrôle, audit et évaluation
Codes fiches RET	TSAN000001	TREG000003
Correspondances RIME	FP2AFS01	FP2CTL04
Correspondances UCANSS	0708	0201-0204
Emplois types	Administrateur de santé	Chargé d'inspection et/ou de contrôle
Quotité	0,8	0,2

FICHE DESCRIPTIVE D'EMPLOI	
ETAT - Fonctionnaire	COMEX <input type="checkbox"/> A <input checked="" type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C <input type="checkbox"/> Corps : Inspecteur de l'action sanitaire et sociale /Attaché d'administration de l'Etat Grade : Groupe RIFSEEP : 3
Contractuel de droit public	CDI <input type="checkbox"/> CDD <input checked="" type="checkbox"/>
Régime de protection sociale	Agent de direction <input type="checkbox"/> Praticien conseil <input type="checkbox"/> Personnel soignant <input type="checkbox"/> Cadre <input checked="" type="checkbox"/> Employé <input type="checkbox"/> Informatique <input type="checkbox"/> RG <input type="checkbox"/> MSA <input type="checkbox"/> Niveau : 6

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE
AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE <input type="checkbox"/> Cité administrative- Place Bonet -ALENCON <input type="checkbox"/> 2 Place Jean Nouzille - CAEN <input type="checkbox"/> Cité administrative, 18 bd Georges Chauvin, EVREUX <input checked="" type="checkbox"/> 31 rue Malouet – ROUEN <input type="checkbox"/> Place de la Préfecture – SAINT LO

DIRECTION	Direction de l'autonomie
POLE	Pôle Organisation de l'offre médico-sociale

MISSIONS PRINCIPALES DE L'ARS

L'Agence Régionale de Santé a pour mission d'assurer, à l'échelon régional, le pilotage d'ensemble du système de santé. Elle est responsable de la sécurité sanitaire, des actions de prévention menées dans la région, de l'organisation de l'offre de santé en fonction des besoins de la population, y compris dans les structures d'accueil des personnes âgées ou handicapées. Elle garantit une approche cohérente et efficace des politiques de santé menées sur le territoire et favorise une plus grande fluidité du parcours de santé, pour répondre aux besoins des populations.

MISSIONS PRINCIPALES DE LA DIRECTION ET DU POLE

Elaboration, mise en œuvre et évaluation des politiques régionales en faveur des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes confrontées à des difficultés spécifiques (addictions/précarité).

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui Non

Référent de la mise en œuvre de « La réponse accompagnée pour tous » et participation à la démarche « territoires inclusif »

- Pilotage et coordination régionale des travaux en lien avec les Départements et les MDPH- dans le cadre de la commission de coordination des politiques publiques ; animation de groupes de travail spécifiques
- Animation du réseau des MDPH autour du SI suivi des orientations en lien avec la DAP
- Elaboration et suivi des conventions et contrats partenariaux
- Elaboration des outils de cadrage et d'appui aux délégations départementales et MDPH en lien avec le pôle évaluation des prestations médico-sociales
- Appui aux équipes PH en DD dans le cadre de la démarche « 100 % inclusif »
- Accompagnement de la mise en œuvre des communautés 360 : élaboration de la stratégie de mise en œuvre, identification des indicateurs de suivi, appui aux cadres PH dans la mise en œuvre

Assurer la fonction de référent thématique administratif régionale Autisme au sein des TND

- Elaboration des orientations du volet autisme du PRS /Plans « autisme » et suivi du plan d'action régional
- Organisation et animation du comité technique régional autisme (CTRA) normand
- Organisation et animation de groupes régionaux et tables territoriales en lien avec le pilote régional
- Appui aux cadres personnes handicapées en DD pour permettre la déclinaison des orientations et prendre en compte les enjeux locaux; participation aux tables territoriales autisme
- Rédaction et actualisation des outils de cadrage de la politique
- Suivi des indicateurs d'évaluation

- Interlocuteur pour les Centres ressources Calvados-Orne-Manche de Caen et Normandie Seine-Eure et pilotes autisme

Coordination de la déclinaison de la stratégie nationale pour la prévention et la protection de l'enfance, en collaboration avec la direction de Santé Publique,

- Participation à la définition des objectifs départementaux en collaboration avec les cadres PH en DD
- Définition de la stratégie et des orientations régionales relevant de la direction de l'Autonomie
- Suivi de l'avancée des travaux sur les territoires

Co-pilotage de thématiques du PRS et appui aux collègues référents thématiques : responsabilité de missions complémentaires en fonction des priorités fixées au sein de l'unité organisation des parcours et transformation de l'offre

Activités annexes :

- Participation aux astreintes administratives
- Participation à des inspections
- Participation à différents travaux de la direction de l'autonomie

Interlocuteurs et partenaires :

- Travail d'équipe avec les pôles de la Direction de l'autonomie, les chefs de projets PA et PH et chargés de mission politique et tarification des ESMS en DD ;
 - Travail en transversal avec les autres directions de l'ARS
 - Travail en transversal avec le chef de projet santé mentale
 - Interlocuteur privilégié de la délégation interministérielle de l'autisme
- Partenaires et interlocuteurs extérieurs : Départements, MDPH, DIRECCTE, Assurance maladie, Fédérations, Etablissements et services médico-sociaux, DGCS, Centres ressources autisme, association de familles

Liens hiérarchiques :

- N+1 : Responsable unité organisation des parcours et transformation de l'offre
- N+2 : Chef de pôle de l'organisation de l'offre médico-sociale

Liens fonctionnels pour l'animation territoriale

- Délégués départementaux

Spécificités du poste / contraintes :

- Disponibilité
- Déplacements sur l'ensemble de la Normandie
- Maîtrise des outils informatiques et systèmes d'information
- Déclaration publique d'intérêt

COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE

Il s'agit ici des compétences requises sur le poste et non des compétences acquises de l'agent

Expert : domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer – Capacité à former et/ou à d'être tuteur. La notion d'expert est ici distincte des certifications ou agréments attribués par les ministères dans l'exercice de certaines fonctions spécifiques.

Maîtrise : connaissances approfondies – Capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles

Pratique : connaissances générales – Capacité à traiter de façon autonome les situations courantes ;

Initié : connaissances élémentaires, notions – capacité à faire mais en étant tutoré ;

Connaissances : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Environnement institutionnel et administratif : organisation, fonctionnement et missions des services de l'État dans le champ concerné		X		
Connaissance de la politique nationale et régionale en faveur des personnes handicapées		X		
Connaissance de la réglementation concernant les personnes handicapées		X		
Modalités de financement des établissements médico-sociaux Réglementation : analyse financière, budgétaire et comptable sur le champ médico-social		X		
Règles d'allocation de ressources		X		
Principes et méthodes de l'inspection et/ou contrôle		X		
Conduite de projets		X		

Savoir-faire : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Travail en équipe		X		
Discerner les enjeux, anticiper et prendre des initiatives dans des domaines sensibles et dans l'urgence		X		
Concevoir et proposer des solutions innovantes et durables		X		
Savoir recueillir et exploiter les informations pertinentes		X		
Organiser la veille stratégique à partir des problématiques identifiées				
Travailler en réseau et en groupes de travail partenariaux		X		
Capacité de réflexion, d'analyse et de prospective sur des sujets stratégiques et complexes		X		
Capacité à négocier, faire naître l'adhésion et convaincre		X		
Concevoir des plans d'action, piloter leur mise en œuvre et les évaluer		X		
Optimiser l'utilisation des ressources au regard d'une problématique donnée		X		
Mémoriser, synthétiser et exploiter des dossiers complexes		X		
Évaluer et analyser les risques et opportunités d'un dossier sensible		X		
Contextualiser et problématiser ses interventions, élaborer des méthodes d'intervention spécifiques		X		
Définir et proposer des mesures préventives et correctives adaptées en fonction de l'environnement		X		
Mettre en œuvre les méthodes d'inspection et de contrôle		X		
Rédiger et assurer la sécurité juridique des écrits		X		
Réaliser un diagnostic et une analyse d'une situation donnée		X		

Savoir-être : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Capacité d'adaptation		X		
Autonomie		X		
Rigueur dans la réalisation des missions		X		
Capacité d'initiative		X		

Réactivité		X		
Mener ses activités en concertation avec une équipe pluridisciplinaire		X		
Avoir le sens de l'écoute et du dialogue		X		
Avoir une force de conviction		X		
Être force de proposition et d'innovation		X		
Faire preuve de réserve et de discrétion professionnelle		X		
Témoigner d'une indépendance d'esprit et de jugement		X		
Apporter conseil et expertise dans un champ nécessitant une technicité très spécifique		X		
Savoir gérer le stress		X		
Savoir représenter l'institution avec rigueur, professionnalisme et le sens des responsabilités.		X		

CONTACTS
Pôle Ressources humaines – 02.32.18.31.42/ 07.61.14.68.97 ars-normandie-candidature@ars.sante.fr
DATE D'ECHEANCE DE LA PUBLICATION
Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser pour le 31 janvier 2022 au plus tard sur la bal ars-normandie-candidature@ars.sante.fr .